

Le libertaire

Administration : PIERRE LENTENTE
9, Rue Louis-Blanc, PARIS (10^e)

QUOTIDIEN ANARCHISTE

A partir de 20 heures : Téléphone Gutenberg 26-55

PARMI NOS PRÉJUGES

Les Traditions

J'ai eu la bonne fortune de rencontrer mon ami Ernest, et je dois à la vérité de dire que son accueil ne fut rien moins qu'agréable :

Comment ! un vieil ami comme toi, tu as osé te moquer de moi d'une telle façon ? Voici que maintenant, au nom d'un penchant pour les écrivains, tu pars en guerre contre toutes les traditions révolutionnaires ?

— Je ne comprends pas en quoi un appel à la réflexion, ainsi qu'à l'instruction des militants peut aller à l'encontre d'une tradition ouvrière.

— Ah ! quand on ne veut rien entendre... Jadis, on disait aux ouvriers qu'il fallait avant tout renverser le régime capitaliste, et qu'après nous aurions toute la latitude pour parfaire moralement et matériellement les individus libérés, enfin, du joug.

Aujourd'hui, on prétend que les prolétaires doivent lire des brochures et de gros bouquins traitant, en de nombreux paragraphes, la question sociale et économique. Vous êtes des châtreurs d'énergie. Vous empêchez l'losion spontanée de la Révolution sociale.

— Mais, voyons, Ernest, qu'appelles-tu la Révolution ?

— La Révolution ? c'est le mouvement de protestation prolétarienne arrivé à son point culminant et aboutissant au renversement du régime bourgeois.

— Bon. Et maintenant, voudrais-tu me donner une définition succincte des « traditions révolutionnaires » ?

— Les traditions ? Quoi ! tu ne connais pas ce que sont les traditions révolutionnaires ? Eh bien, voilà : quand on sent qu'une situation devient assez favorable à une insurrection, les délégués de toutes les organisations ouvrières et de lutte de classes se réunissent et élaborent un plan d'action. Une autre tradition : au lieu de dire aux individus de perdre leur temps à lire des bouquins, on les convoquait dans de grands meetings, où des orateurs leur exposaient de constants réquisitoires contre un état social inique, et je te prie de croire que nos tribuns prolétariens n'avaient pas peur des mots et n'hésitaient pas à terminer tous leurs discours en des vigoureux appels à l'action des masses.

— Et, sincèrement, tu voudrais que nous reprenions ces traditions dans notre action ?

— Oui, car nous faisions alors trembler les bourgeois. Maintenant, nous ne faisons plus que de les faire rire.

Mon ami Ernest, ayant dit ces paroles chaleureuses en faveur des traditions, me quita peiné fortement de mon incrédulité en l'efficacité de ces méthodes.

Il n'y a pas que mon ami Ernest qui verse des pleurs sur l'abandon des vieilles traditions.

Chaque fois que nous essayons d'orienter dans une voie nouvelle notre action insurrectionnelle ; que nous innovons une méthode d'action : aussitôt, une foule de « purs » se dresse contre nous et nous crie : « Halte là ! vous conduisez le mouvement anarchiste à sa perte ! »

Que nous lancions un journal quotidien dans lequel nous commentons l'actualité avec notre critique anarchiste ; que nous signalions à l'attention de nos camarades lecteurs un bouquin apportant un nouveau point de vu sur des gestions traitées jusqu'alors dans un unique état d'esprit ; que nous nous refusions à crier tous les jours : « Révolution ! » et que nous opposions à la tradition blanchiste une analyse des faits et une constatation de la perte énorme d'efforts que nous créa la façon dont nous menions l'action avant-guerre ; que nous expliquions que maintenant nous avons en face de nous un capitalisme solidement organisé et formidablement armé ; que nous démontrions que les mitrailleuses, les tanks, les fils de fer barbelés nous obligent à chercher autre chose que ces actions qui n'auraient d'autres résultats que de créer de nouveaux cadavres ; que nous disions que nous nous refusions à faire un travail commun avec n'importe quel parti politique (même ultra-rouge), car nous n'ont qu'un but : la conquête du pouvoir sur le dos du prolétariat — alors les « purs », les « révolutionnaires éprouvés » nous lancent d'importance et se séparent de nous avec le plus grand dédain, — le dédain que, seuls, peuvent avoir ceux qui ne comprennent jamais et critiquent toujours.

Comment pouvoir concilier ces deux choses incompatibles : la marche vers l'Avenir, et le retour aux méthodes du Passé ?

Nous avons, hélas ! constaté depuis longtemps que l'heure n'est plus à organiser des meetings révolutionnaires. Certes, nous devons continuer à porter dans tous les coins la parole anarchiste. Mais faire de ces réunions notre principal espoir pour la lutte sociale : on n'y peut plus songer.

Continuer nos campagnes d'agitation, faire naître en les esprits le ferment de révolte, faire de nos auditeurs des adversaires irréconciliables de tout Etat, certes, nous n'y pouvons pas manquer.

Mais croire que c'est d'un discours, si magistral, si violent soit-il ; croire que de l'éloquence d'un orateur sortira le mouvement de révolte, ce serait une naïveté qu'un militant n'a plus le droit de conserver.

A situation nouvelle, il faut une méthode d'action nouvelle. Notre philosophie anarchiste est, par essence, la doctrine de l'évolution perpétuelle, et ce serait un paradoxe que de vouloir propager cette philosophie avec des moyens surannés.

Toujours et plus que jamais insurrections, toujours et plus irréductiblement antiautoritaires, les anarchistes doivent savoir adapter leur action aux circonstances.

Notre doctrine n'a aucunement besoin de révision ; les faits en démontrent chaque jour de plus en plus la véracité.

Mais nous devons nous élever contre toutes les traditions, car nous sommes ennemis de tout ce qu'on veut nous imposer au nom d'un Passé que nous combattions de toutes nos forces.

Pour faire une société nouvelle, il faudra des esprits nouveaux.

Louis LOREAL.

A quoi se réduisent tous les crimes imputés à Gaston Rolland

Il n'est pas difficile de se rendre compte, malgré les 12 chefs d'accusation qui font l'objet du rapport en Conseil de guerre, que Gaston Rolland n'a réellement commis que le délit militaire d'insoumission en temps de guerre. Affaire de conscience, rien de plus. S'il s'était trouvé qu'il fut citoyen anglais ou américain, par exemple, il n'aurait pas été coupable, même au regard de la loi bourgeoise. Vérité au-delà, erreur en-deçà. L'objection de conscience admise en Angleterre, en Amérique, est un délit en France. Le cas de Gaston Rolland tient tout entier dans cette appréciation, différente du rôle de la conscience humaine en cas de conflit armé.

Tout le reste : la fabrication de faux papiers militaires, de faux passeports, l'usage qu'il en fit, n'est là que pour « corser » l'accusation.

Chacun sait que pendant la guerre les réfractaires à l'universelle tuerie n'avaient d'autres moyens d'assurer leur sécurité et l'exemple, trop de fois montré par les conseils de guerre, par leurs juges pourtant formés à tout entendement, à tout esprit humain, prouve que le cas de Gaston Rolland, tous ces délits, réduits à un seul : l'insoumission, ne furent sanctionnés que par quelques années, souvent quelques mois de prison.

La condamnation du dénonciateur de Gaston Rolland, le mouchard Bouchard, à cinq années de travaux forcés, en est la preuve incontestable. Bouchard est libre depuis longtemps. Gaston Rolland est encore à Melun pour sept ans et demi. N'est-ce pas abominable ?

Il faut donc rechercher ailleurs que dans les délits reprochés, les raisons de cette rigueur particulière à son égard. Pour cela il est nécessaire de remonter quelques années en arrière, de se replacer dans l'atmosphère de la guerre, de se rappeler que Clemenceau, Ignace et Mandel, gouvernaient la France, faisaient la guerre... comme ils firent la paix.

Le Comité de Défense sociale.

Aux anarchistes parisiens

Demain 29 mars, à 20 h. 30, à la Maison Commune, 49, rue de Bretagne, assemblée plénière de la FÉDÉRATION ANARCHISTE DE LA RÉGION PARISIENNE.

A l'ordre du jour et uniquement : L'ORGANISATION DE LA CAMPAGNE ANTIPARLEMENTAIRE.

Présence indispensable de tous les camarades soucieux de la réussite de la propagande antiparlementaire.

Bonservizi est mort

M. Bonservizi est mort mercredi soir, à 9 heures, des suites de ses blessures.

Quand Bonomini tira sur lui, il n'avait aucune haine personnelle contre le directeur de *l'Italie Nouvelle*, puisqu'il ne le connaissait pas avant son attentat.

M. Bonservizi représentait en France le mouvement fasciste — et ce n'est que dans un mouvement de révolte contre les atrocités que les révolutionnaires subissent en Italie de la part de Mussolini — ce n'est que sous le coup d'une violente colère contre ces gens qui torturent les militaires et font régner la terreur dans le pays transalpin que Bonomini accomplit son geste.

Notre camarade ne désirait nullement la mort de Bonservizi : il voulait frapper le fascisme italien dans son représentant en France. Le dictateur italien porte toute la lourde responsabilité de cette mort.

**CE PLACARD
est fait
A TON INTENTION**

**TOI qui n'entends pas nos APPELS
et portes tes sous
CHEZ LE MARCHAND DE JOURNAUX**

**Allons ! abonne-toi
avant
le dix avril**

Feuillets épars

La ficelle électorale semble bien effilochée. C'est à croire que la foi en la vertu du bulletin de vote, f... le camp ! Depuis qu'on la bafoue il est même surprenant que celle ne soit pas encore morte. Mais à force d'user de promesses jamais tenues et d'abuser de reniements toujours renouvelés, le mirage s'estompé, l'illusion s'évanouit. Aussi bien faut-il que les rabatteurs du boubard parlementaire soient en veine d'ingéniosité pour imaginer de nouveaux supérieurs.

Le citoyen Marty paraît en avoir découvert un tout à fait inédit. Rappelant qu'il y a encore en prison et au bagne de nombreux marins et soldats ayant participé aux événements de la mer Noire, il menace ceux-ci incarcérés au mépris de leur propre loi d'amnistie, de la « poigne des ouvriers de Charonne ou de Belleville, qui ne tardera pas à se faire sentir ».

Si je ne me trompe, c'est là une allusion non déguisée au « moyen » qui est censé avoir sorti Marty de sa gêne. L'image évoque à coup sûr une poigne armée... d'un rectangle de papier où figure la liste des candidats de l'amnistie.

Mais l'image est mensongère, le moyen grossier et l'allusion malhonnête. Marty est bien. Il n'ignore point que les votes répétés des électeurs de Charonne les gouvernements, qui maintiennent ceux-ci incarcérés au mépris de leur propre loi d'amnistie, au contraire, elle crée de nouveaux doutes, suscitera d'amères désillusions, engendrera de cruels dépis... et laissera les prisonniers en prison.

Somme toute, il est normal que ceux qui sont sortis par la politique y fassent croire les autres par la politique. Le prestige de celle-ci et de ceux-là n'en sera que réhaussé. — Marcel TOUNEY.

La France est sauvée

Nous avons tremblé pendant 24 heures. Heureusement que Poincaré change d'opinion avec autant de rapidité que Marcel Cachin.

Poincaré ne s'engage jamais pour plus de 24 heures et lorsqu'il déclarait avant-hier sa décision de quitter le pouvoir était irrévocable, dans son esprit cela voulait dire qu'il n'avait déposé son portefeuille que pour une journée.

Hier, à 18 h. 45, la Présidence de la République publiait un communiqué, annonçant que Poincaré acceptait la mission de former le Cabinet, et nous avons respiré, car nous sentions que la chute de ce grand homme d'Etat mènerait la France au bord de l'abîme.

Maintenant que la France est sauvée, nous pouvons envisager l'avenir avec sérénité. Poincaré nous a déjà donné la victoire, la Ruhr, les doubles décimés et les décrets-lois. Espérons qu'avant son futur départ il donnera la république d'autres bienfaits, aussi réconfortants que les précédents.

Hier nous disions : Poincaré est mort.

Plus fort que le Christ, il n'a pas attendu trois jours pour ressusciter. Les Aragoins seront contents.

Révélations tardives... mais très utiles

Frossard, dans le dernier numéro de *l'Égalité*, se décide enfin à révéler une partie des sales pratiques qui sont choses courantes dans les milieux bolcheviks. Il y a mis le temps. C'est déjà un reproche que nous lui faisons.

Un autre reproche, ou plutôt une constatation qui n'est pas à l'honneur de Frossard, c'est d'avoir — pendant son secrétariat au Parti Communiste — connu les tractations en question, d'avoir gardé sur elles un silence prudent et même de s'y être mêlé personnellement.

Maintenant, lissons donc ce qu'il écrit :

« L'Internationale Communiste vit exclusivement de ce qu'elle reçoit du gouvernement des Soviets dont elle constitue une sorte de dépendance ou d'annexe. Les fonds qu'elle manipule sont par conséquent d'origine gouvernementale.

« Nous objecterons sans doute qu'il y aient d'un Etat prolétarien, que si nous considérons comme légitime l'aide qui peut nous venir des partis ouvriers, socialistes et communistes, celle qu'est en mesure de nous apporter un Etat prolétarien n'est pas moins hautement avouable. Nous répondons que depuis la Nep nous sommes fondés à contester la qualité prolétarienne de l'Etat soviétique ; surtout nous affirmons qu'il n'y a pas de commune mesure entre les sacrifices volontaires consentis par les militants et les subsides prélevés sur le démantèlement du peuple russe. Si nous établissions que dans le même temps, où partout en France et dans le monde, ont relâché les appels en faveur des affamés de la Volga, ou des souscriptions publiques ont été ouvertes pour atténuer leur détresse, ou l'on représente aux gens de cœur qu'il suffisait de vingt-quatre francs pour sauver un enfant russe, où l'on frappa à toutes les portes, où l'on sollicita toutes les bourses, l'Internationale communiste puisait, directement ou indirectement, dans les fonds recueillis les soustrayait à leur emploi, les faisait servir aux besoins de sa propagande, quel est, nous le demandons, le socialiste, le communiste, le révolutionnaire, l'honnête homme qui essaiera tenter de défendre un tel défi au bon sens, à la probité, à l'humanité ?

« Nous démontronnerons sans peine, au surplus, qu'avant la scission de Paris, si l'Internationale a donné de l'argent en France, ce n'est point au parti, mais à des comités de tendance, à des personnalités sans mandat, que loin d'enfouir des garanties que nous avons énumérées plus haut, elle l'a fait occultement, en dehors du Parti, contre le Parti, sans mesure et sans contrôle.

« Élargissant le débat, nous montrerons que ces pratiques introduisent la corruption dans le mouvement ouvrier et le livrent, pieds et poings liés, à la merci du Gouvernement qui les entretient.

« Nous donnerons sans nom, des dates, des chiffres !

« Messieurs les tschekistes, vous serez servis ! »

Encore la répression

Sedan, 27 mars. — Le tribunal correctionnel a condamné deux moulleurs de Donchery, Duchêne Marius et Tilmon Edouard, respectivement à 3 mois de prison et 16 francs d'amende et un mois de prison et 16 francs d'amende, pour entraves à la liberté du travail. Ils bénéficieront de la loi de sursis.

Il est toujours interdit aux travailleurs de revendiquer les moyens de vivre en travailant.

Interdiction de publier sa pensée ; défense absolue de demander au patronat un salaire en relation avec le coût des vivres.

Telles sont les douceurs du régime républicain.

Les grèves de Saint-Etienne

La grève des métallurgistes se continue avec enthousiasme chez les grévistes. De nouvelles maisons entrent en lutte.

Aux usines Ravat-Vonder où le travail avait été repris, il y a eu hier matin plus de 12.000 grévistes. La direction a prononcé le lock-out jusqu'à lundi.

A la manufacture, il y a eu bagarre entre grévistes et jaunes. Un chef d'équipe, Mandon, 46 ans, témoin des incidents, en est mort d'émotion.

Le mouvement de nos camarades stéphanois, ça le voit, se poursuit avec vigueur. Le succès couronne leurs efforts.

Les ouvriers des firmes similaires, notamment dans le cycle, tant à Paris qu'en province doivent ouvrir les yeux et ne pas exécuter les commandes pour les maisons en grève.

Grande Soirée récréative

Organisée au profit de l'Entr'aide, demain à 20 h. 30, salle des Fêtes, rue Henri-Marin à Puteaux.

De nombreux artistes de la Muse Rouge se feront entendre. Et le groupe théâtral interprétera « La Femme », saynette de Grenet Dancourt, et « Le Cultivateur de Chicago », comédie en 2 actes de Gabriel Timmory.

ABONNEMENTS

POUR LA FRANCE	POUR L'EXTRÉMÉ
Un an.... 80 fr.	Un an.... 112 fr.
Six mois... 40 fr.	

Faits et commentaires

VERS LA GRANDE ITALIE EN GLANANT ICI ET LA...

Le Futurisme (janvier 1924), la revue synthétique illustrée que dirige à Milan l'illustre Marinetti, publie un *Manifeste Mondial* dans lequel il cite les écrivains, peintres, sculpteurs ralliés au mouvement futuriste ou s'y rapprochent, rédaction en notes brèves, curieuses, intéressantes pour le lettré. Envisageons maintenant le côté politique et social, même revue et numéro, d'un article « *Futurisme et Fascisme* » :

« Le fascisme, né de l'interventionnisme et du futurisme, s'est longtemps nourri de principes futuristes. Les exigences du pouvoir lui permettent d'en réaliser seulement une partie. C'est un mouvement politique, et comme tel il obéit aux nécessités inévitables de la péninsule italienne. »

Le futurisme, au contraire, est un mouvement artistique et idéologique qui dévient politiquement aux heures les plus graves de la nation... »

Marinetti et les futuristes furent emprisonnés avec Mussolini, pour interventionnisme, à Rome, le 12 avril 1915 ; emprisonnés avec Mussolini en 1919 à Milan pour attenter fasciste contre la sûreté de l'Etat et organisation de bandes armées. Préparateurs de la grande Italie d'aujourd'hui, les futuristes glorifient le tempérament futuriste du président du conseil... »

Mussolini a prononcé ce discours futuriste : « Le Colisée et le Forum sont le passé ; nous devons construire les gloires de l'avenir. Nous appartenons à une génération de constructeurs qui, par une discipline de bras et de cerveaux veulent réaliser l'idéal d'une Italie puissante, d'une Italie de producteurs et non de parasites. »

Soulignons ce dernier mot : *parasites*. La guerre aux parasites sociaux ? Partibus, nous en sommes ! Mais Mussolini, le réalisateur de la grande Italie — avec le sang des autres ! — n'est-il point le plus bel ornement du parasitisme ? Et d'enviger !

Façonnades à bâquilles

C'est avec quelque amertume que Gisèle Vallery nous raconte sa vie de tous les jours en parcourant avec ses bâquilles — trop nécessaires à sa marche, bâlais ! — les rues, les chemins et les sentiers, nous donnant ses impressions sur les gens qu'elle rencontre ou aperçoit seulement, sur les choses qu'elle croise fréquemment, empêtrées dans deux optimisme dépendant mêlé de fier et du mépris des esclavages. Elle cause aussi aux animaux, aux pierres, aux arbres, et leurs diverses attitudes lui suggèrent bien des réflexions toutes de philosophie.

Façonnades à bâquilles (édité par la Maison des Jeunes, collection de la revue « Les Premières », 1, rue Desfré, Paris (20^e) au prix de trois francs) est un joli petit volume orné d'illustrations d'un crayon original dû à l'autrice ; Gisèle Vallery, comme on le voit, possède bien des talents : nous distraire, nous faire penser, nous charmer... »

Stendhal

Voici une étude de H.-H. Dodwell, traduite de l'anglais et préfacée par le poète Constant de Horion (avec un portrait de ce dernier par Lempereur-Haut (Edition Anthologie du Groupe Moderne d'Art de Liège) qui fera plaisir aux fervents de Stendhal parce que sincère hommage à l'auteur de « La Chartreuse de Parme », en précisant le pourquoi d'un Renouveau Stendhalien.

« Je ne serai compris qu'après 1880 », a dit Stendhal, et c'est vrai, puisque maintenant il a ses fidèles.

L'étude de H.-H. Dodwell nous initie à sa vie tout en l'analysant et nous voilà donc exactement renseignés, semble-t-il, sur celui qui a écrit : « Pour moi, l'Amour fut la grande affaire, la seule affaire de la vie ! » résumant de cette façon toute sa philosophie ; remercions donc auteur et traducteur de nous avoir ainsi intéressés sur ce caractère profondément individualiste.

La Pensée latine

Nous retrouvons dans ce numéro de mars M. Jean Desbordes (mon adversaire de la P. L. de janvier, voir le *Libertaire* du 7 février 1924), mais cette fois-ci M. J. D. progresse en intelligence, car son croquis sur la « Logique Maternelle » ne manque point de bon sens et de vérité. Souhaitons qu'il fasse comme le nègre... Il faut citer aussi Constant de Horion dans ses proses qui sont parfois des poèmes ; Edmond Aube, l'exquis poète des « Nouvelles Idylles », de la « Guirlande de Roses », etc., dans ses poèmes en latin ; M. Georges Gallon, toujours quelque peu frondeur, ironique, souvent vrai, dans ses critiques littéraires ; de judicieuses réflexions d'André-J. du Brull ; « La Marche à la Mort », qui est plutôt la Marche à la Republique : trouvez des logements spacieux, monsieur G. Faure, et une vie plus naturelle, et il y aura des enfants ! Mais notre méthode reste la même : libre maternité.

Puis, des chroniques, poésies, musique, théâtres, livres, etc.

Le chrétien libre

Il voici *Le Chrétien libre* (Léon Revoyre, 37, Fosse-aux-Anglais, Melun (S.-et-M.), socialiste bolcheviste, organe des socialistes chrétiens. D'excellentes pensées en général, mais nous préférions une attitude libertaire, et nous aimions savoir si ces chrétiens sont vraiment partisans du christianisme primitif, admettent et assistent les cérémonies catholiques et protestantes ?

Liberté pour les bolchevistes ? Soit. Mais liberté aussi pour l'avant-garde antibolcheviste emprisonnée en Russie soviétique !

A noter dans ce même numéro d'intenses correspondances sur l'autre Allemagne chrétienne et pacifique.

Henri ZISLY.

Qu'attendent les syndicats ?

Nous avons signalé plusieurs fois déjà dans ce journal la différence de traitements pénitentiaires qui existe entre les camelots du roi Ebélot et Chennevières, tous deux condamnés pour coups et blessures volontaires — et les militants révolutionnaires incarcérés pour faits de grève aux sorties de meeting et de réunion, ou encore au cours de manifestations.

Les camelots du roi sont au régime politique, les militants au droit commun. Allons-nous rester les seuls à éléver la question cette iniquité ?

Les syndicats qui comptent parmi les camarades encore au droit commun beaucoup de leurs membres, ne vont-ils pas enfin joindre leurs protestations à la nôtre pour obtenir le transfert de tous les révolutionnaires arrêtés pour des délits à caractère nettement politique au régime auquel ils ont droit ?

Vont-ils, par leur silence coupable, accepter que l'administration pénitentiaire fasse subir un emprisonnement rigoureux à leurs frères de lutte, pendant qu'elle envoie les camelots du roi, condamnés pour motifs réprimés par les mêmes articles de loi au quartier poétique ?

Jusqu'en 1920, tous les militants qui étaient poursuivis pour faits de grève, pour manifestation sur la voie publique ou encore arrêtés aux sorties de meetings jouissaient de la liberté de la prison. Nombre de camarades — qui sont à la tête des puissants syndicats aujourd'hui — doivent s'en souvenir.

Qu'attendent-ils pour mettre en demeure leurs organisations de protester avec nous ?

La crise des logements

La Chambre et le Sénat, c'est logique, ne font aux propriétaires nulle peine, même légère. Au contraire.

En 1922, sur la proposition de Fiancette, le Conseil municipal de Paris décidait un emprunt de 300 millions pour construire des logements.

Mais le Sénat, depuis deux ans, n'a pas encore eu le temps d'examiner l'initiative du Conseil parisien. Car chacun sait que dans une République bien organisée comme la nôtre, les communes ne peuvent pas faire grand chose sans la permission du pouvoir central.

Tant pis pour les pauvres bougres qui s'entassent, aux prix forts, dans des hôtels malins et dans des locaux douteux ! Quand on songe que des ouvriers, avec des salaires de 18 à 20 francs par jour, soit de 110 à 120 francs par semaine, sont obligés de payer 20 à 30 francs de chambre par semaine, soit le cinquième environ de leur salaire.

Ce serait le moment de faire une démonstration des sans-logis et des mal-logés devant le Luxembourg. Mais la Fédération des locataires est paralysée par l'assaut que lui livrent les conquérants divisionnistes du Parti communiste, et elle est toute occupée à défendre son indépendance et son existence.

Dans tous les domaines, la classe ouvrière paie les frais des expériences tentées par les malfaiteurs qui ont le toupet de se dire « à l'élite » du prolétariat. Cela va-t-il durer longtemps ?

LES ZONES FRANCO-SUISSES

Il y a un conflit sur la question des zones franques du pays de Gex et de la Haute-Savoie, conflit entre les gouvernements français et suisses.

Le Conseil d'Etat de Genève vient d'approuver le point de vue du Conseil fédéral, qui s'est mis d'accord avec le gouvernement français pour confier à un juriste de chacun des deux pays l'établissement d'un compromis d'arbitrage.

Les zones franques sont des parties de territoire français qui ignorent les douanes. Coms heureux !

Les traités de 1815-1816 avaient maintenu et consolidé le principe d'une franchise douanière réciproque entre Genève et le pays de Gex d'une part, entre Genève et une petite bande savoyarde dite « zone franche » d'autre part.

En 1830, le gouvernement suisse installa sa ligne douanière à la frontière politique où elle a subsisté depuis lors.

En 1860, la Savoie, par un vote, se rattachait à la France, et la situation du fait des zones franques fut non seulement maintenue mais décuplée. La petite zone franche, sur les réclamations des habitants des arrondissements de Thonon, Bonneville et Saint-Julien, devint la grande zone franche de Haute-Savoie.

L'article 435 du traité de Versailles — de quoi je m'occupe ? — confiait à la France et à la Suisse le soin de régler le régime nouveau de ces territoires.

Le 7 août 1921, une convention franco-suisse était signée à Berne et ratifiée par les parlements de chaque pays.

Mais le peuple suisse, le 17 février 1923, par un référendum, repoussa cette convention.

Ce qui n'empêchait pas Poincaré, le 10 novembre 1923, de supprimer les zones franques.

Cet acte de dictature du chef d'un grand pays contre la volonté populaire d'une petite nation fut mal accueilli.

Et il semble bien, vu la marche des événements, que les Suisses vont vaincre notre conquérant Poincaré comme leur ancêtres ont vaincu notre ambitieux Charles le Téméraire.

Les partisans et adversaires des zones franques ont dû reconnaître la nécessité d'un régime spécial entre le pays de Gex, la Haute-Savoie et les cantons suisses limitrophes, dont Genève qui forme une extrême pointe presque enclavée dans le territoire français.

Lyon étant trop éloigné, il y a une obligation économique pour Gex et la Haute-Savoie d'écouler leurs produits agricoles, sans entraves, vers leurs débouchés naturels qui sont en Suisse : Genève, Vaud et Valais. Réciproquement, les industriels et les commerçants de ces trois cantons ont besoin d'exporter chez leurs proches voisins de France.

La solution ne peut exister que dans les zones franques ou dans un accord commercial établi avec des franchises douanières réciproques. Le second procédé est d'une complication difficile et coûteuse.

Il y a une situation géographique et éco-

nominique qui est brouillée par cette erreur consacrée qu'on appelle patrie et dont les plus grands inconvenients sont bien les frontières artificielles et antinaturelles.

Puisqu'il a été question du traité de Vevey pour les zones franques, pourquoi ne tient-on pas compte de la fameuse « libre disposition des peuples » ! L'hinterland genevois est actuellement un non-sens géographique. On dirait que le pays de Genève est coupé en deux par la « frontière ». En faisant abstraction des patries, Genève se conçoit dans une autonomie et dans un fédéralisme naturels avec le pays de Gex et la partie limphite de la Haute-Savoie. Les « zones franques » devraient être rattachées politiquement à Genève puisqu'elles le sont économiquement et géographiquement, les vallées dites françaises aboutissant en Suisse, avec le commerce qu'elles entraînent.

L'expérience de l'histoire a démontré que Genève et les zones franques ne forment qu'en tout puisque la ligne douanière donne un démenti à la frontière politique.

Le bon sens populaire du Suisse s'est affirmé. Pourquoi ne consulte-t-on pas les habitants de Gex et de la Haute-Savoie sur la libre disposition de leurs territoires ?

Ce serait trop simple. Quand la raison aura triomphé des diplomates à œillets et des gouvernements à cause vne, la Révolution sera faite. Et les peuples briseront les cadres désuets des patries arbitraires et s'organiseront en tenant compte des nécessités de la production et de la consommation, de la vie harmonique en commun.

B. B.

Qu'importe qu'ils meurent

Toulouse, 27 mars. — Hier soir, dans les ateliers de la Compagnie Industrielle électrique de Marignac où une explosion, qui se produisit il y a trois mois, avait déjà causé la mort d'un surveillant, une nouvelle explosion tua l'ouvrier Antoine Fave, 29 ans, et en blessa grièvement deux autres, deux frères d'origine suisse.

Le malheureux Fave, déjà victime d'un autre accident dans les mêmes ateliers, venait à peine de reprendre son service.

Ainsi donc depuis trois mois, aucune mesure ne fut prise pour éviter le retour d'un accident mortel.

La négligence des patrons coûte deux morts et deux blessés, mais il y aura de beaux bénéfices à partager à la fin de l'année.

Alors, qu'est-ce que ça peut faire que les ouvriers en crèvent !

La pétition en faveur d'Unamuno

Quatrième liste

Don Miquel de Unamuno, professeur éminent de l'Université de Salamanque, ayant été déporté sans jugement, uniquement pour avoir défendu des idées libérales, nous, professeurs des Universités françaises, nous croyons devoir protester contre cette atteinte à la personne de notre illustre collègue.

Ont signé :

M. Pierre Janet, professeur au Collège de France. MM. Goetze, membre de l'Institut, Camille Bloch, Bourguet, Breher, Cazamian, Gaffiot, Glotz, Hazard, Lods, de Martonne, professeurs à la Faculté des Lettres.

M. Paul Chappuis, secrétaire de la Faculté de Droit.

MM. Pinard, professeur honoraire à la Faculté de médecine, Abrami, Baudois, Brumpt, Launoy, Letulle, Metzger, Teissier, professeurs à la Faculté de médecine.

MM. Bohn, Cartan, Cheneveau, Cotton, Herouard, Lambert, Robert Lévy, Maurain, professeurs à la Faculté des sciences.

MM. Daniel Berthelot, membre de l'Institut, Damiens, Guerbet, Honnorat, professeurs à la Faculté de pharmacie.

MM. Dauzat, Paul Sassy, professeurs à l'Ecole des Hautes Etudes.

MM. Emile Bourgeois, Louis Gentil, membres de l'Institut, professeurs à l'Université.

M. Schrader, professeur à l'Ecole d'anthropologie.

(A suivre.)

Les adhésions sont recueillies chez M. Charles Richet, 15, rue de l'Université, Paris 7^e.

DANS les CABARETS

au Grillon.

La première représentation de la nouvelle revue du Grillon « Dis qu'tas tort » a remporté un succès, il faut le dire, bien mérité. Un esprit satirique du meilleur aloi pétillant dans les diverses scènes qui interprètent avec entrain Jean Rieux et sa compagnie.

Kady-Tessier chante agréablement de petits jolis couplets et joue avec brio.

Tout de suite, un reproche à l'auteur, Henri Dumont, lequel, je crois, sans malice, lui fait dire, alors qu'elle incarne une directrice de théâtre qui cherche à se faire de la publicité par les moyens en usage chez les grandes vedettes : perte de zéline, vol de collier, etc., quelque chose dans ce genre et si cela ne suffit pas, je descendrai deux ou trois meconts, à la fac de Germaine Bertin.

Et puis, pourquoi pas, amusez-vous chère Madame, mais, croyez-moi, ce n'est guère une publicité à l'usage des directrices de théâtre, et c'est bien dangereux. Enfin, si vous y tenez absolument... A part cette petite phrase malheureuse, tout le reste ne mérite que des louanges. Une scène particulière réussie est celle qui se passe en l'an 2024 (comme on vieillit vite...) et dans laquelle le ministre de l'Instruction publique, vol à collier, etc., quelque chose dans ce genre et si cela ne suffit pas, je descendrai deux ou trois meconts, à la fac de Germaine Bertin.

Et puis, pourquoi pas, amusez-vous chère Madame, mais, croyez-moi, ce n'est guère une publicité à l'usage des directrices de théâtre, et c'est bien dangereux. Enfin, si vous y tenez absolument... A part cette petite phrase malheureuse, tout le reste ne mérite que des louanges. Une scène particulière réussie est celle qui se passe en l'an 2024 (comme on vieillit vite...) et dans laquelle le ministre de l'Instruction publique, vol à collier, etc., quelque chose dans ce genre et si cela ne suffit pas, je descendrai deux ou trois meconts, à la fac de Germaine Bertin.

Le succès, il faut le dire, est assez moyen. Mais alors pas du tout, à démontrer que leurs actes ressemblent comme des frères à ceux de l'Homme qui Rit.

Et voilà qu'ils allaien, si Poincaré persistait dans sa démission, être peut-être obligés de gouverner tout de suite.

Heureusement que notre Lorrain conserve l'amour du portefeuille et qu'il se contente de débarquer quelques-uns de ses collaborateurs.

Nos radicaux respirent maintenant de plus belle et recommencent à répéter : Ah ! si nous étions au gouvernement ! quelles belles choses nous ferions !

A travers le Monde

CE QUI SE PASSE

Le roi Georges de Grèce, qui vient bien poliment d'être débarqué de son trône, n'est pas satisfait et aurait décidé de lancer un manifeste par T. S. F. au peuple grec aussitôt que l'abolition de la dynastie lui aura été notifiée. Il est bien possible que le peuple grec prenne position, ce qui serait regrettable, car s'il n'a rien à gagner de la république, il n'a rien à perdre en se séparant de la monarchie. Si le prolétariat a une énergie à dépenser, il peut s'en servir pour lutter contre le capitalisme qui fut soutenu par la royauté et qui le sera de même par la république.

Il faut croire néanmoins que le roi de Grèce n'a pas grand espoir en son message et qu'il a décidé de se fixer définitivement en Angleterre. Il y a là-bas suffisamment de monarques déchus pour que l'ex-roi trouve une compagnie capable de se maintenir sur son triste sort. Il faut espérer que bientôt les républiques subiront la même sorte que les monarchies et que les travailleurs organiseront eux-mêmes une société plus, en rapport avec les nécessités de la vie.

De Russie, on annonce que le nouveau Conseil militaire révolutionnaire a été nommé, ayant à sa tête Trotsky comme président. Le grand chef aurait-il trouvé grâce auprès de Zinoviev, ou est-ce simplement pour éviter les polémiques que l'on a remis à Trotsky ses hautes fonctions ? En tout cas, le désaccord entre les diverses tendances du P. C. doit être bien profond, pour qu'en France Boris Souvarine prenne position d'une manière aussi catégorique. Ce qui reste certain, c'est qu'au point de vue capitaliste l'on considère le différend comme une simple crise politique et l'on continue à négocier avec les Soviets. Le premier ministre du Canada, M. King, a fait en effet savoir au chef de la délégation soviétique russe, M. Yatsikof, que le Canada était prêt à reconnaître l'Union des républiques soviétiques. Cela fait donc une puissance de plus qui va se jeter sur la Russie pour l'exploiter.

En Italie, la campagne électorale se poursuit avec des incidents violents pour l'agrémer dans la mode fasciste. Les réunions de propagande sont généralement troublées par des rives sanglantes, et les morts et les blessés sont parfois nombreux. Pendant ce temps, le maréchal Foch se promène à Rome, pour y étudier peut-être les mesures prises par Mussolini et les appliquer en France, si le besoin s'en faisait sentir. Le dictateur italien est, paraît-il, très satisfait de la visite du « grand général français ». Naturellement, l'un vaut l'autre, et si Foch a sur la conscience les morts de la grande guerre, Mussolini a tous les crimes commis par ses adeptes depuis près de deux ans. Les Mussolini et les Foch se soutiennent mutuellement et ne disparaîtront que lorsque les peuples se sentiront l'énergie nécessaire pour les renverser.

Combien de temps faudra-t-il attendre encore ?

J. G.

ITALIE

SECOUSSES SISMIQUES

Naples, 27 mars. — L'Observatoire du Vésuve a enregistré trois secousses sismiques dans le sens horizontal.

LA TEMPETE DANS LA REGION D'AMALFI

Nouveaux détails

Rome, 27 mars. — Les journaux donnent sur le désastre du golfe de Salerne des détails qui permettent d'en préciser l'étendue.

Un éboulement s'est produit le long de la côte d'Amalfi, obstruant la route provinciale sur un parcours de trois cents mètres.

Plusieurs maisons et villas se sont écroulées à Vettica.

On évalue à cinq cents le nombre des victimes dans les régions de Ciceo et de Baglio. Plusieurs habitants ont été précipités à la mer.

Le pont reliant la contrée de Ciceo aux villages environnants a été emporté.

Des éboulements continuent à se produire en divers endroits.

Le télégraphe, le téléphone et l'électricité sont interrompus.

Selon les premières constatations, la catastrophe serait due à un phénomène météorologique.

PORUGAL

LES INONDATIONS

Lisbonne, 27 mars. — A la suite des inondations, six autres maisons se sont écroulées. Des centaines de personnes ayant du faire, la municipalité a proposé au gouvernement de mettre à la disposition des sinistrés les maisons vides et les bâtiments de l'Etat.

CANADA

LA RECONNAISSANCE DES SOVIETS

On télégraphie d'Ottawa que le Premier ministre du Canada, M. King, a fait savoir au chef de la Délégation soviétique russe, M. Yatsikof, que le Canada était prêt à reconnaître l'Union des républiques socialistes soviétiques.

ANGLETERRE

LA GREVE DANS LES TRANSPORTS EN COMMUN

Les agences ont publié le communiqué suivant :

Londres, 27 mars. — A la Chambre des Communes, cet après-midi, M. Ramsay Mac Donald a déclaré que le Comité spécial s'était réuni en vue d'envisager les mesures à prendre au cas où une situation grave serait créée du fait de l'extension de la grève à d'autres services des transports en commun et qu'il espérait que des négociations basées sur une « certaine offre », pourraient être conclues tard dans la soirée. Cette déclaration fut faite après que la réunion du cabinet, qui dura environ deux heures et demie, eut discuté de la question de la grève des employés des tramways et autobus.

Le Comité spécial avait été convoqué et son plan était prêt en vue d'organiser un service d'urgence au cas où les employés des chemins de fer souterrains déclaraient la grève demain à minuit. Il n'est pas question, pour l'instant, de mettre en service les camions automobiles à l'usage de l'armée, mais plutôt d'établir un trafic réduit dans les lignes de chemins de fer souterrains à Londres.

Le gouvernement que le Conseil de la Cour d'appel a décidé de se fixer définitivement en Angleterre, il y a là-bas suffisamment de monarques déchus pour que l'ex-roi trouve une compagnie capable de se maintenir sur son triste sort. Il faut espérer que bientôt les républiques subiront la même sorte que les monarchies et que les travailleurs organiseront eux-mêmes une société plus, en rapport avec les nécessités de la vie.

Le différend actuel est jugé si grave par Ronne qu'il a été également réuni à Londres cet après-midi, malgré l'absence du roi qui est, pour le moment, en province.

Il n'a pas été décidé, pourtant, qu'un « état de danger public » sera proclamé avant samedi, car le gouvernement a encore l'espérance que la grève ne se prolongera pas au-delà de cette fin de semaine.

D'autre part, les ouvriers électriens de Londres, qui avaient menacé de couper le courant électrique alimentant les tramways, si ceux-ci étaient mis en circulation, ont eu aujourd'hui une entrevue avec M. Mac Donald. Dans la journée, le Comité exécutif de l'Union nationale des Chemins de fer s'est également rencontré avec le premier ministre, afin de discuter si certains cheminots feraient cause commune avec les chauffeurs et mécaniciens. — (Radio.)

On voit, par les craintes qui percent à travers ces communiqués ambiguës, que l'action des camarades londoniens porte ses fruits et que les politiciens et les patrons sont aux abois. On verra la tête qu'ils feront samedi, lorsque le métro ne marchera plus !...

ALLEMAGNE

UNE RESOLUTION DES DELEGUEES OUVRIERS DU BASSIN DE LA RUHR

Berlin, 27 mars. — A la suite d'une séance tenue par le comité directeur des organisations ouvrières du bassin de la Ruhr avec les membres du gouvernement, une résolution a été votée par les délégués ouvriers déclarant que les contrats de la M.I.C.U.M. étaient absolument intolérables. — (Radio.)

A TRAVERS LE PAYS

VICTIME D'UN CHAUFFARD

Avignon, 27 mars. — A Orgon, sur la route nationale, une automobile inconnue a violemment renversé sur la chaussée et blessé très grièvement le nommé Brousse, ouvrier maçon. Les jours de la victime sont en danger. Les automobilistes sont en faute.

C'est toujours comme cela : après avoir blessé les piétons, les renverseurs s'enfuient au lieu de porter secours à leurs victimes. Pour éviter un procès ils commettent ce geste inhumain d'abandonner sur la route ceux qu'ils ont tués ou blessés très souvent du fait de leur excès de vitesse.

Quelle belle correction ils mériteraient !

UN ENFANT PENDU A UN FIL DE FER

La Rochelle, 27 mars. — Le fils du fermier de Chaput (Landes) âgé de douze ans, était monté en jouant, sur l'aiguille d'une charrette. Celle-ci s'était abattue brusquement, il perdit l'équilibre et dans la chute, fut la tête prise dans un fil de fer tendu. Lorsque, assez longtemps après, ses parents le trouvèrent, il avait cessé de vivre.

APRES AVOIR SEU

CONTRE LES AUTRES

Nantes, 27 mars. — Le tribunal correctionnel de Nantes avait à juger un ancien capitaine de la Garde impériale russe, Boris de Skossyref, qui avait touché dans une banque anglaise de la rue Lafayette, le 2 novembre dernier, un chèque tiré sur une banque de Saint-Jean-de-Luz, où il n'avait aucune provision. L'inculpé, qu'on retrouva à la prison de Lille, où il purgeait une peine de quatre mois d'emprisonnement pour un délit de même nature, a été condamné à six mois de prison et 50 francs d'amende, bien que la banque anglaise ait été désintéressée.

Dans sa cellule, l'ancien capitaine doit faire d'amères réflexions. Il comprend-il maintenant l'odieux de son passé, alors que, brillant officier du tsar, il servait, cravache et code militaire en mains, sur de pauvres diables de soldats ; nous voulons l'espérer en tout cas.

COMEDIE

Casablanca, 27 mars. — Moulay Youssef, sultan du Maroc, s'embarqua le 15 avril pour aller à Paris, inaugurer la grande Mosquée. Le maréchal Lyautaud l'accompagna. La Garde noire du Sultan le précédera et embarquera le 5 avril à destination de la France.

Et sans doute invitera-t-on les badouds à poser en l'honneur du chef marocain devant au gouvernement français.

LA REPRESSION

Pendant la grève du textile, à la Seyne-sur-Mer, Thérèse Siri, voulant raisonner les ouvrières qui persistaient à travailler, fut arrêtée et poursuivie pour « entraves à la liberté du travail ».

Hier, le tribunal correctionnel l'a frappée d'une peine de deux mois de prison (avec sursis) et 50 francs d'amende.

La machine à condamner fonctionne. Les patrons peuvent être fiers : ils ont de bons chiens de garde...

C'EST PREFERABLE AINSI

Avesnes, 26 mars. — Le tribunal correctionnel a condamné pour escroquerie de Broyer, à 4 ans de prison et 1.000 francs d'amende ; Lallemand, à un an de prison et 200 francs d'amende, et Franck, à 3 mois et un jour de prison.

Ces individus, de nationalité belge, avaient fondé, dans la région d'Avesnes, une société qui devait s'occuper de la surveillance nocturne des immeubles. Ils faisaient signer des contrats aux adhérents qu'ils recrutaient et s'engageaient à accomplir leur surveillance moyennant un versement annuel variant, selon l'importance des immeubles, entre 90 et 365 francs.

Or, ce service fut plus ou moins bien assuré. Trois mois après, le trio prit la fuite pour aller opérer dans une autre région et les plaintes affluent. — (Radio.)

Nous avions que ces individus nous sont moins antipathiques qu'il est contentés d'estomper les propriétaires et de n'avoir pas pris au sérieux le métier qu'ils se larguaient de vouloir faire.

DANS PARIS ET SA BANLIEUE

JALOUSIE ET COUPS DE REVOLVER

A 19 heures, M. René Leboitevin, représentant de commerce, demeurant 26 rue Paul Déroulède à Bois-Colombes, a été blessé d'un coup de revolver à la tête par sa maîtresse, Mlle Huot, au domicile de celle-ci, 18 rue de Moscou. Mlle Huot s'est ensuite tuée d'une balle à la tête. M. Leboitevin a été transporté à Beaujon dans un état grave.

— A 23 heures, avenue Edouard-Vaillant, M. René Bihel, 24 ans, demeurant 24 rue de la Mare à Drancy a tiré un coup de revolver sur sa femme, âgée de 26 ans, veuve, qui a été atteinte au sein droit et a été transportée à Saint-Louis dans un état grave.

Voilà où mène la jalousie !

ACCIDENTS MORTELS

Vers 14 h. 30, M. Jacques Bontemps, 36 ans, ingénieur, demeurant 18 rue Denfert-Rochereau, a été renversé par un taxi et a succombé à ses blessures. Le chauffeur du taxi a été arrêté. Les voyageurs qui se trouvaient dans le taxi ont été blessés, mais peu grièvement.

Bernard Idiard, 20 ans, manœuvre, a été tué par une rame de wagons, à la gare de la Plaine Saint-Denis, alors qu'il traversait les voies.

LEUR PROGÉNITURE

Ah ! Les fils de bourgeois ! Quelles jolies petites dames ils ont ! Elevés dans l'atmosphère familiale, sacrée à leurs yeux, ils vont à la messe, saluent les femmes d'un air arrogant, font leurs « études » avec un imperturbable sérieux, et couchent de temps à autre avec des grues à la mode qu'ils n'aspirent pas !

Après tout, pourquoi quitteraient-ils cette vie tranquille, de respect et d'hypocrisie ? Ces petites brutes sont tout à fait heureuses ainsi... Heureux ? Non pas. Causez-leur. Ils vous diront d'un air las que la vie leur pèse. Ils sont blasés, désabusés, vidés, gâchés, ayant l'âge. Ajoutez à cela qu'ils sont parfois intelligents.

C'est plus grave ; ils mettent alors leur intelligence au profit de certaines nullités qui se servent d'eux en les regardant quand l'individu a cessé de leur plaisir ou de leur rendre service. (Voyez les camelots du Roy !...)

Blaissés... Désabusés... Beaucoup aspirent à un idéal qu'ils ignorent... Dites-leur : « Que pensez-vous de la guerre ?... » Nul n'en veut. Mais ils ajoutent dans l'instant suivant : « J'ai mon bâton. J'aurais des galons !... » Ou bien : « Je suis des cours de préparation militaire... »

Dites-leur : « Il y a des misères... » Ils répondent : « Oui », d'un air détaché. Et ils ajoutent : « Je donne pour les pauvres, à l'église... »

Dites-leur : « Vous croyez en Dieu ? » Ils répondent : « Pas de tout, mais il est nécessaire d'aller à la messe... » — pour les relations, pour la famille... »

Bref, ils admettent que tout est bien misérable ou bien périlleux dans la société, mais non rien pour y remédier. Ils espèrent au contraire se servir de ce qu'il y a de mauvais en elle — ou s'en servent déjà... Pauvres petits arrivistes gâtés ! Quant à l'idéal qu'ils désirent — quelle plaisanterie ! Montrez-leur notre idéal d'anarchie, superbe et fier, peut-être — qui sait ? — chimérique — ce sont des cris imbéciles.

« Les Cannibales ! Jamais de la vie !... Ma famille... Dieu... la patrie... choses sa... Réputation... Monavenir,... etc. »

Que faire ? On leur déclare tout net : « Je suis Anarchiste ». C'est une sorte de ferme, une réputation salie. Il n'importe, d'ailleurs.

D'autres acceptent notre idéal, l'admirent même. Ils sont disposés à venir à nous. Et puis quoi ! Changer sa vie de dilettante pour la vie de lutte ! Se dresser contre tout ce que l'on a adoré ! Crever de faim, peut-être ?... Merci, très peu. Ils préfèrent rester chez eux, ces rats !

Non, ce ne sont pas eux qui « chanteront notre révolte aux mille gueules ». Ils préfèrent fumer le tataras blond, en flirtant près des jupons maternels, ou baver leur dégoût des porcelaines, en bon fils à papa ! Ainsi, soit-il !

Mais ne croyez pas que j'invente. J'en ai vu de ces pétées mouillées. J'en vois encore, car moi-même suis fils de bourgeois ! Mais sans font rien pour y remédier. Ils espèrent au contraire se servir de ce qu'il y a de mauvais en elle — ou s'en servent déjà... Pauvres petits arrivistes gâtés !

Quant à leur révolte, je leur jette à la face mon dégoût pour leur lâcheté, mon dégoût pour leur veulerie, puisque j'ai renié mon « rang social » pour prendre place à côté de mes amis anarchistes, pour prendre part à la lutte superbe qu'ils soutiennent sans faille — pour souffrir avec eux !

A GAUCHOIS.

— Avesnes, 26 mars. — L'Enfer des Cuirs. — Les drames de la Mer Noire : les victimes inconnues. — La guerre et sa loi d'airain : les atrocités. — Le brigandage syrien. — La pensée libre devant la consécration du silence.

En vente à la « Librairie Sociale ». Prix, 5 fr. 50 ; francs recommandé, 6 fr. 50

En lisant les autres...

G'est le signe de la paix...

Dans le *Peuple*, M. René Davenay a des réflexions fort justes au sujet de l'incident qui se produisit ces jours derniers à Buffalo et que nous signalâmes en leur temps. Il écrit :

Le fait est banal en soi. Et cependant quelques promesses n'y tiennent pas !

Pour la première fois depuis 1914, un coureur alle

L'Action et la Pensée des Travailleurs

Dans la Minorité

A titre d'information et afin d'éclairer les militants, nous publions ci-dessous deux lettres, l'une de Marie Guillot et de Lartigue, l'autre de Besnard.

Ce sont deux points de vue différents qui portent surtout sur la façon de faire l'unité.

Nous avons pensé, et nous continuons à le penser, que les syndicalistes révolutionnaires pouvaient s'unir contre le syndicalisme de guerre et de collaboration de classes, et aussi contre le syndicalisme infidèle à la politique.

Après Lille, le syndicalisme français connaît deux courants. Voici qu'après Bourges, les effectifs de la C. G. T. U. sont asités chaotiquement. La tendance minoritaire est elle-même tirailleuse en plusieurs sens.

L'orientation syndicale est du domaine public. Et ce n'est pas sans la minorité que de faire les sentiments qui l'agitent. Il vaut mieux étailler les dissensions au grand jour, leur donner de l'air, que de les entretenir comme microbes d'intérieur. Le bon sens du public syndical aura vite raison d'un malaise qui est peut-être davantage causé par des questions de personnes que par des divergences doctrinaires.

Sans vouloir donner de conseils, nous estimons que l'unité est contrariée par les deux états-majors confédéraux : par la rue Lafayette qui traîne toujours le Loulet jusqu'à l'autonomie et de l'intérêt général ; par la rue Grange-aux-Belles, dont les chefs ont livré l'organisation syndicale aux politiciens communistes. Les sincères syndicalistes ne peuvent practiser ni avec les uns ni avec les autres. C'est aux masses syndicales qu'il faut s'adresser directement pour réaliser l'unité.

Une minorité syndicaliste, partant de la C. G. T. U., aurait pu dégager le syndicalisme des étreintes réformiste et politique. Nous croyons même que la chose se fera inévitablement, malgré les petites crises qui se produisent depuis quelque temps. Nous vivons une époque bien peu encourageante. Ce n'est pourtant pas le moment de jeter le manche après la cognée. Il ne faut pas désespérer du syndicalisme révolutionnaire. Il finira par reprendre sa place prépondérante, comme en 1906, à Amiens.

Les idées exprimées par Lartigue, Marie Guillot, Besnard, ainsi que les nôtres, ne sont pas des solutions définitives. Elles ne peuvent servir qu'à faire connaître la situation et à inspirer aux militants les décisions qui s'imposent.

Peut-être bien que les viveurs de la propagande, divisionnistes de leur état, plus soucieux de leurs sinécures que de l'intérêt syndical, se réjouiront de ces incidents et les exploiteront avec leur maxime habituelle : diviser pour régner.

Cela ne leur profitera pas. Nous avons dans l'idée que quand les syndiqués connaîtront bien le mal qui ronge les organisations, ils le guériront d'eux-mêmes.

Ceci dit, voici la première lettre reçue :

Une déclaration

La Conférence de la Minorité à laquelle, hélas ! manquaient beaucoup trop d'organisations minoritaires de Paris et de province, a arrêté les termes de la réponse qu'elle comptait faire à la lettre relative à l'Unité adressée par la C. G. T. de la rue Lafayette au comité central de la Minorité.

Cette réponse qui proclame, il est vrai, la nécessité d'un congrès confédéral mixte d'unité, a ceci de particulier, qu'elle met à la base de ce congrès confédéral, un certain nombre de principes qui à l'avance devront être acceptés par les organisations participantes.

Ces principes sont ceux contenus dans la Charte d'Amiens.

Nous sommes profondément attachés à la Charte d'Amiens. Nous sommes bien décidés à la défendre ardemment. Nous voulons même qu'elle est la base d'une vraie unité solide.

Mais nous pensons aussi que c'est le rude bon sens des ouvriers qui confirmera ce document dans un Congrès d'unité, et nous ne saurons admettre qu'on exclue "a priori" de l'unité ceux qui se disent révisionnistes de la Charte d'Amiens.

Quand nous parlons d'unité, nous n'entendons pas réaliser une unité partielle, mais bien l'unité totale avec tous les éléments de la classe ouvrière organisés, quelle que soit leurs conceptions particulières.

Aussi, notre volonté est bien arrêtée : nous ferons l'Unité avec les lafayettistes et avec tous les éléments de la C. G. T. U., ou nous resterons à la C. G. T. U.

Nous ne saurons revenir sur cette déclaration, et en cela nous sommes d'accord avec de nombreux éléments de la Minorité.

Fermement résolu à défendre de toutes nos forces l'indépendance et l'autonomie du syndicalisme, nous demeurons à l'organisation minoritaire avec nos caractéristiques propres, que nous ne saurons abdiquer, près à toute action syndicaliste qui sera en concordance avec la Déclaration de la Minorité, l'asile de l'Union entre syndicalistes révolutionnaires."

"Marie GUILLOT ; LARTIGUE."

Voici maintenant la deuxième lettre :

Les décisions prises

Le mariage du C. D. S. et des G. S. R. opéré au lendemain de Bourges, ne fut pas accepté avec un enthousiasme bien grand par les militants de la minorité homogène de Saint-Etienne. Pourtant, comme beaucoup, je l'ai cependant accepté et, pourrais-je dire, préconisé. Je croyais que la tâche la plus urgente consistait à unifier, dans un même organisme, toutes les forces de la minorité sur une plateforme d'ententes et de concessions mutuelles. J'espérais, surtout, le temps et les événements aidant, que la minorité arriverait rapidement à trouver sa ligne doctrinale et sa tactique d'action unique. Il n'en fut malheureusement rien. Et, aujourd'hui, une opération césarienne est devenue nécessaire. On ne peut plus longtemps, sans courir de graves dangers, maintenir dans un organisme commun des fractions qui n'ont aucun idée commune, dont l'accouplement est une monstruosité. Il ne peut y avoir place dans le groupement minoritaire pour des

camarades qui s'opposent point par point à la majorité de la C. G. T. U. et d'autres camarades qui ont, au contraire, un grand nombre de points communs avec cette majorité."

C'est là, cependant, que git le différend ; c'est là que réside le mal qui a rendu stérile l'union des deux fractions minoritaires. Sous peine de disparaître, la Minorité doit faire cesser cet état de choses déplorable, et rendre à chacun sa liberté d'action.

Après Lille, le syndicalisme français connaît deux courants. Voici qu'après Bourges, les effectifs de la C. G. T. U. sont asités chaotiquement. La tendance minoritaire est elle-même tirailleuse en plusieurs sens.

L'orientation syndicale est du domaine public. Et ce n'est pas sans sauver la minorité que de faire les sentiments qui l'agitent. Il vaut mieux étailler les dissensions au grand jour, leur donner de l'air, que de les entretenir comme microbes d'intérieur. Le bon sens du public syndical aura vite raison d'un malaise qui est peut-être davantage causé par des questions de personnes que par des divergences doctrinaires.

Sans vouloir donner de conseils, nous estimons que l'unité est contrariée par les deux états-majors confédéraux : par la rue Lafayette qui traîne toujours le Loulet jusqu'à l'autonomie et de l'intérêt général ; par la rue Grange-aux-Belles, dont les chefs ont livré l'organisation syndicale aux politiciens communistes. Les sincères syndicalistes ne peuvent pratiquer ni avec les uns ni avec les autres. C'est aux masses syndicales qu'il faut s'adresser directement pour réaliser l'unité.

Une minorité syndicaliste, partant de la C. G. T. U., aurait pu dégager le syndicalisme des étreintes réformiste et politique. Nous croyons même que la chose se fera inévitablement, malgré les petites crises qui se produisent depuis quelque temps.

Nous vivons une époque bien peu encourageante. Ce n'est pourtant pas le moment de jeter le manche après la cognée. Il ne faut pas désespérer du syndicalisme révolutionnaire. Il finira par reprendre sa place prépondérante, comme en 1906, à Amiens.

Les idées exprimées par Lartigue, Marie Guillot, Besnard, ainsi que les nôtres, ne sont pas des solutions définitives. Elles ne peuvent servir qu'à faire connaître la situation et à inspirer aux militants les décisions qui s'imposent.

Peut-être bien que les viveurs de la propagande, divisionnistes de leur état, plus soucieux de leurs sinécures que de l'intérêt syndical, se réjouiront de ces incidents et les exploiteront avec leur maxime habituelle : diviser pour régner.

Cela ne leur profitera pas. Nous avons dans l'idée que quand les syndiqués connaîtront bien le mal qui ronge les organisations, ils le guériront d'eux-mêmes.

Ceci dit, voici la première lettre reçue :

"Une déclaration"

La Conférence de la Minorité à laquelle, hélas ! manquaient beaucoup trop d'organisations minoritaires de Paris et de province, a arrêté les termes de la réponse qu'elle comptait faire à la lettre relative à l'Unité adressée par la C. G. T. de la rue Lafayete au comité central de la Minorité.

Cette réponse qui proclame, il est vrai, la nécessité d'un congrès confédéral mixte d'unité, a ceci de particulier, qu'elle met à la base de ce congrès confédéral, un certain nombre de principes qui à l'avance devront être acceptés par les organisations participantes.

Ces principes sont ceux contenus dans la Charte d'Amiens.

Nous sommes profondément attachés à la Charte d'Amiens. Nous sommes bien décidés à la défendre ardemment. Nous voulons même qu'elle est la base d'une vraie unité solide.

Mais nous pensons aussi que c'est le rude bon sens des ouvriers qui confirmera ce document dans un Congrès d'unité, et nous ne saurons admettre qu'on exclue "a priori" de l'unité ceux qui se disent révisionnistes de la Charte d'Amiens.

Quand nous parlons d'unité, nous n'entendons pas réaliser une unité partielle, mais bien l'unité totale avec tous les éléments de la classe ouvrière organisés, quelle que soit leurs conceptions particulières.

Aussi, notre volonté est bien arrêtée : nous ferons l'Unité avec les lafayettistes et avec tous les éléments de la C. G. T. U., ou nous resterons à la C. G. T. U.

Nous ne saurons revenir sur cette déclaration, et en cela nous sommes d'accord avec de nombreux éléments de la Minorité.

Fermement résolu à défendre de toutes nos forces l'indépendance et l'autonomie du syndicalisme, nous demeurons à l'organisation minoritaire avec nos caractéristiques propres, que nous ne saurons abdiquer, près à toute action syndicaliste qui sera en concordance avec la Déclaration de la Minorité, l'asile de l'Union entre syndicalistes révolutionnaires."

"Marie GUILLOT ; LARTIGUE."

Voici maintenant la deuxième lettre :

"Les décisions prises"

Le mariage du C. D. S. et des G. S. R. opéré au lendemain de Bourges, ne fut pas accepté avec un enthousiasme bien grand par les militants de la minorité homogène de Saint-Etienne. Pourtant, comme beaucoup,

je l'ai cependant accepté et, pourrais-je dire, préconisé. Je croyais que la

tâche la plus urgente consistait à unifier, dans un même organisme, toutes les forces de la minorité sur une plateforme d'ententes et de concessions mutuelles. J'espérais, surtout, le temps et les événements aidant, que la minorité arriverait rapidement à trouver sa ligne doctrinale et sa tactique d'action unique.

Il n'en fut malheureusement rien. Et, aujourd'hui, une opération césarienne est devenue nécessaire. On ne peut plus longtemps, sans courir de graves dangers, maintenir dans un organisme commun des fractions qui n'ont aucun idée commune, dont l'accouplement est une monstruosité. Il ne peut y avoir place dans le groupement minoritaire pour des

camarades qui s'opposent point par point à la majorité de la C. G. T. U. et d'autres camarades qui ont, au contraire, un grand nombre de points communs avec cette majorité."

Que les fédérations, les unions départementales, les syndicats, les minorités appartenant anciennement au C. D. S., ou sympathiques, donnent leur avis, et nous nous remettrons à l'œuvre sans tarder davantage."

Pierre BESNARD,

22, rue Popincourt, Paris (11).

N. D. L. R. — Il est rappelé que la Minorité de la Seine (commission du travail) se réunit aujourd'hui, à 21 heures, au siège de la Fédération Postale, 33, rue Grange-aux-Belles.

DANS LES MÉTAUX

Le congrès des Usines

Le projet d'organisation des Comités d'usines présenté par le Comité Central appartient quelques réflexions. Un projet doit être

Le Conseil d'usine doit avoir l'usine pour base primordiale, mais avec des syndiqués comme membres et le syndicat comme animateur.

Les Conseils d'usine, comme prolongements du syndicat, ont existé pendant longtemps et ont fait leurs preuves, puisqu'il y a eu la grève contre la guerre.

La liaison entre les Comités d'usine doit être double : locale entre tous les établissements métallurgiques de la même localité, corporative et technique entre les usines de la même firme ou de la même fabrication.

En l'état actuel de scission syndicale, les Conseils d'usine, pour être viables, ne doivent pas être à la remorque d'une tendance ou d'une maison syndicale. Dans une usine, il peut y avoir des unitaires, des confédérés, des autonomes. Les non-syndiqués ne comprendront jamais trois syndicats pour une même usine.

L'unité syndicale est la condition nécessaire pour créer et faire vivre les Comités d'usine.

Il faut donc travailler à ce qu'il n'y ait qu'un seul syndicat d'ouvriers métallurgiques dans la Minorité pour quitter la C. G. T. U. et constituer un mouvement autonome.

La Minorité se réunit le 15 janvier pour examiner la situation. Après de longs échanges de vue, il fut décidé de convier aux obsèques de nos camarades des délégations de province, et de rechercher avec les représentants provinciaux la solution de la crise, ainsi ouverte.

« Ce fut la tâche des militants en cette séance du 18 janvier.

Après de longs débats entre les partisans et les adversaires de l'autonomie, la Conférence clôtra ses travaux en acceptant une résolution amendée de Lartigue qui préconisait d'offrir l'unité aux deux C. G. T. Le Bureau de la Minorité fut donc mandaté dans ce sens. Il s'acquitta immédiatement de sa mission, et dès le 20 janvier, il écrivait aux deux bureaux confédéraux.

« Fidèle à sa ligne de conduite, la C. G. T. U. ne répondit pas. Longtemps on put croire que la C. G. T. l'imiterait. Cependant, après une longue réflexion, Raoul Lenoir, secrétaire administratif de la C. G. T., adressa, en date du 15 février, une réponse au Bureau de la Minorité. Elle fut publiée dans la *Bataille Syndicaliste* du 29 du même mois (La C. G. T. offrait à toutes les organisations animées d'un désir sincère d'unir de reprendre leur place dans son sein). »

« Animés par je ne sais quels désirs, guidés par je ne sais quels soucis particuliers, Lartigue et Marie Guillot conservèrent par devers eux cette réponse pendant quinze jours. Et ce n'est que sur demande écrite que le comité central de la Minorité fut enfin convoqué le 29 février avec cette seule question à l'ordre du jour : Examen de la lettre de la C. G. T. et réponse à y faire.

Il apparut immédiatement que nos camarades étaient fort gênés par cette réponse qu'ils n'attendaient point, bien qu'ils l'eussent sollicitée. Deux points de vue furent opposés : celui de répondre en acceptant que l'unité syndicale est subordonnée à la reconnaissance préalable des bases fondamentales du syndicalisme exprimées dans la Charte d'Amiens, et celui de répondre en ne posant aucune condition, c'est-à-dire le point de vue de la majorité de la C. G. T. et réponse à y faire.

Ce fut immédiatement que nos camarades étaient fort gênés par cette réponse qu'ils n'attendaient point, bien qu'ils l'eussent sollicitée. Deux points de vue furent opposés : celui de répondre en acceptant que l'unité syndicale est subordonnée à la reconnaissance préalable des bases fondamentales du syndicalisme exprimées dans la Charte d'Amiens, et celui de répondre en ne posant aucune condition, c'est-à-dire le point de vue de la majorité de la C. G. T. et réponse à y faire.

Chez Schmitz, un jeune camarade fut délégué à la réunion de son usine, mais il n'y a eu de résultat que de rassembler les ouvriers pour des avantages qui leur sont communs et non pour l'intérêt particulier d'un secte parlementaire.

Ce monsieur croit-il qu'il a le droit, pour continuer à grossir sa fortune, de faire souffrir les ouvriers qu'il exploite par tous les moyens. Nous lui rappelons qu'il y a de la corruption dans la Métallurgie ne ferait pas mal pour les politiciens du parti communiste. Nous n'oubliions pas qu'il s'agit de rassembler les ouvriers pour des avantages qui leur sont communs et non pour l'intérêt particulier d'un secte parlementaire.

Chez Samson, où fonctionne un Comité d'usine, les délégués avaient été nommés, et comme chez Renault, on ne voulut pas reconnaître le mandat. Mais là, le Syndicat soi-disant unitaire se cassa le nez, car à la réunion qu'il organisa les travailleurs de cette usine estimèrent qu'ils n'avaient pas à se déjuger, malgré les bouffonnades de ce patron.

Des exemples : chez Renault, un copain était délégué de son atelier et 500 ouvriers avaient signé son mandat, mais le Syndicat soi-disant unitaire des Métaux n'en voulut pas reconnaître le mandat et organisa une réunion de l'atelier où assistaient 50 ouvriers. Le premier délégué, celui de la majorité, fut remplacé.

Chez Gnome et Rhône, un militant du Syndicat autonome fut délégué, malgré les communistes de cette botte qui essayaient de le discréditer par le mensonge et la calomnie, comme cela leur avait été conseillé dans un Comité Central du Syndicat soi-disant unitaire des Métaux.

J'arrête là les exemples, car la liste risquerait de devenir fort longue et entre autres on pourrait citer les boîtes Thomson-Houston et Piel.

Voilà dans quelles conditions se déroule le Congrès des usines. Donc, métallurgistes, à vous de veiller au grain et commencez par donner un mandat ferme à vos délégués dans vos réunions d'usines. — René Dousset, du Syndicat autonome.

AUX MINORITAIRES

Nous rappelons aux métallurgistes syndicalistes qu'il y aura une réunion demain soir. La salle sera indiquée par le Secrétaire.

Tous les camarades de la Minorité sont conviés à cette réunion de l'unité, et nous nous devons faire. Par une discussion franche et loyale, nous déterminerons notre attitude. — Massor ; Broutchoux.